

Vos questions / nos réponses

Aidez moi..

Par [Profil supprimé](#) Postée le 29/10/2014 10:24

Bonjour, voilà mon grand frère a 25 ans et fume énormément de cannabis par jour (10 à 15 joints parfois plus..). Je ne sais pas quoi faire je suis sa petite sœur et j'ai l'impression que non il passe son temps avec deux "potes" qui sont limite pire que lui. Il se renferme de plus en plus passe son temps à jouer à des jeux vidéo complètement stupide.. Je m'inquiète pour lui et j'ai l'impression d'être la seule. La seule chose que mes parents disent c'est que il arrêtera par lui-même ou que ce n'est pas bien grave tant que ce n'est pas de la cocaïne.. Mon frère a un très bon travail avec une bonne paie, il n'a jamais réussi à partir de chez son père car il n'a pas les moyens de sa paie par entièrement de sa drogue.. Il y a deux ans, il a perdu son travail , il était toujours défoncé.. Depuis, il en a un autre ou il va sûrement ce passer la même chose..

Le truc c'est que cela dure depuis ces 15 ans. il a déjà fait perdre son permis à causer d'un accident banal ou il avait été contrôlé positif à l'alcool et la drogue.. Car il a l'alcool aussi.. Dans sa chambre il y a des tonnes de bouteilles de whisky vides. Je ne sais plus quoi faire je sais très bien qu'il ne s'en sortira jamais seul mais à son âge est ce qu'il est possible de le forcer à aller en cure de désintoxication sans son accord? Est ce qu'un centre existe dans la région Rhône Alpes ou le taux de réussite est élevé ? Je veux le meilleur pour mon frère je ne peut pas le supporter encore longtemps comme ça..

Mise en ligne le 30/10/2014

Bonjour,

Nous entendons toute l'inquiétude que vous ressentez face à la situation de votre frère qui à vos yeux a des consommations problématiques. Il n'existe pas de procédure qui permettrait de le forcer à se faire aider. Fumer du cannabis de manière si régulière, le tout associé à des prises d'alcool répétées, peut témoigner d'un problème en amont. En effet, le problème principal reste avant tout la raison pour laquelle il consomme ainsi, les produits qu'il prend venant sans doute répondre à un besoin qui lui est propre. Il s'agit donc pour se détacher de ce problème de dépendance, dans l'éventualité où cela en serait un, de faire un travail de fond sur la nature des problèmes qui amènent à ces comportements. Un cheminement doit donc se faire, que ce soit seul en trouvant certaines ressources (entourage, travail...), ou éventuellement avec l'aide d'un psychologue par exemple.

Vous donner des pistes de réflexion sur la conduite à tenir pour tenter de l'aider nécessiterait d'avoir plus d'éléments de compréhension sur la situation, par exemple sur la nature des relations que vous avez avec lui, la qualité de communication, la fréquence à laquelle vous vous voyez, etc. C'est à travers ces différents

éléments que vous pourrez tenter de réfléchir à ce qu'il vous est possible de faire. Il est aussi essentiel de prendre en compte la place que vous vous sentez capable de tenir. Exprimer le fait de ne pas pouvoir supporter longtemps cette situation nous fait dire qu'il peut être aidant pour vous de trouver un interlocuteur régulier pour parler de ce que vous vivez de si difficile. Sachez qu'il existe des centres de soins en addictologie où les personnes de l'entourage peuvent être reçues par des professionnels, même si la personne directement concernée refuse de s'y rendre. Cela pourrait vous permettre d'y être soutenue et conseillée, gratuitement et confidentiellement.

Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées d'une structure proche de chez vous. Si cette orientation ne devait pas vous convenir, ou si vous souhaitez avoir un échange approfondi de manière ponctuelle, sachez que vous pouvez nous joindre par Chat (en bas à droite de la page d'accueil de notre site internet), ou par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, au coût d'un appel local d'un portable au 01.70.23.13.13).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA des Etoiles - Association Addictions France

Montée de Cras - Place du Coteau
69700 GIVORS

Tél : 04 72 49 23 77

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi 8h30 à 12h et de 13h à 17h, Mardi 8h30 à 12h et de 13h à 18h, Mercredi 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h et 13h à 17h et certains Vendredi de 8h30 à 12h

Accueil du public : Lundi 8h30 à 12h et de 13h à 17h, Mardi 8h30 à 12h et de 13h à 18h, Mercredi 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h et 13h à 17h et certains Vendredi de 8h30 à 12h

Consultat° jeunes consommateurs : Entretiens proposés les mercredi mais d'autres rendez-vous peuvent être proposés

[Voir la fiche détaillée](#)